CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E105027** **VALABLE JUSQU'AU** **06/04/2027**

ÉDITÉ LE 09/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 2006B00660

Siret : 491 016 374 00036

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0027541

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145412958

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145412958

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : SOCIETE MALESHERBOISE DE PLOMBERIE COUVERTURE CHAUFFAGE ET INCENDIE

Sigle : SMPCI

165 LA GRANDE RUE
45390 LA NEUVILLE-SUR-ESSONNE

Téléphone : 02 38 34 87 37 **Fax :**

Portable : 06 99 66 32 13

Responsabilité légale :
DEMIR YALCIN GÉRANT

Site Internet : http://www.chauffage-climatisation-smpci45.com

E-mail : smpci45@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 416 462 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique		29/01/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		29/01/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/02/2026 09:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E105027** **VALABLE JUSQU'AU** **06/04/2027**

ÉDITÉ LE **09/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/2006
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 2006B00660

Siret : **491 016 374 00036**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 0027541

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145412958

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145412958

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **SOCIETE MALESHERBOISE DE PLOMBERIE COUVERTURE CHAUFFAGE ET INCENDIE**
Sigle : SMPCI

165 LA GRANDE RUE
45390 LA NEUVILLE-SUR-ESSONNE

Téléphone : 02 38 34 87 37 **Fax :**
Portable : 06 99 66 32 13

Site Internet : http://www.chauffage-climatisation-smpci45.com
E-mail : smpci45@orange.fr

Responsabilité légale :
DEMIR YALCIN GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	29/01/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/02/2026 09:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.